



## **Barèmes Honoraires NVA Immobilier**

<i>Prix de vente</i>	<i>Honoraires HT</i>	<i>Honoraires T.T.C</i>
Moins de 50.000€	6.500 €	7.800 €
De 50.001€ à 80.000€	7.500 €	10.000 €
De 80.001€ à 125.000€	9.375 €	11.250 €
De 150.001€ à 200.000€	6.25 %	7 %
De 200.001€ à 250.000€	5.83 %	7 %
De 250.001€ à 300.000€	5.41 %	6.5 %
De 300.001€ à 350.000€	5.41 %	6 %
De 350.001€ à 400.000€	5 %	6 %
Au-delà de 400.001€	4 %	5 %

Dans certains cas particuliers, comme la vente en bloc de plusieurs lots, la typologie des biens à vendre, la spécificité des vendeurs (souhaitant des biens off-market), l'agence peut appliquer un montant forfaitaire indépendant du prix du vente. Pour tous ces cas particuliers, les clients, vendeurs et acheteurs, seront informés avant la signature du mandat.

### **Conciergerie**

12,5 % du montant des locations + la prestation de ménage (à compléter par les clients si nécessaire)

## Locations

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 2% TTC du loyer annuel hors charges avec un minimum de 150 € TTC à la charge du bailleur, remisé en cas de signature d'un mandat.

### Honoraires pour les autres baux :

**Habitation** (Hors résidence principale) : 15,60% TTC du loyer annuel hors charges répartis à 50% pour le locataire et 50% pour le bailleur ou réglés en totalité par le demandeur.

**Professionnels**: 30% HT du loyer annuel, soit 37,5% TTC à la charge du preneur.

**Commerciaux**: 30% HT du loyer annuel, soit 37,5% TTC à la charge du preneur.

**Autres**: Selon situation, sur demande

**Prestations particulières** : Honoraires d'état des lieux : (Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989 ) 250 € TTC à la charge du demandeur. Autres prestations : Selon situation, sur